



LE PRÉSIDENT

MONSIEUR LAURENT BAUDE
MAIRE DE SEMOY
20 PLACE FRANCOIS MITTERRAND
45400 SEMOY

Objet : Nouveau réseau TAO

Orléans, le 20 JAN. 2022

Monsieur le Maire,

Cher Laurent,

C'est avec la plus grande attention que j'ai pris connaissance de votre courrier reçu le 6 janvier, dans lequel vous me faites part des interrogations que suscitent le nouveau réseau de transport en commun auprès des Semois.

La ligne 62 est spécifiquement adaptée aux horaires du collège Condorcet, avec 3 départs le matin (7h27, 8h et 8h30) depuis « Herveline », et 3 retours (15h59, 16h39 et 17h14). Votre retour semble cependant indiquer qu'un A/R supplémentaire le midi serait nécessaire. J'ai donc demandé à Keolis d'étudier la faisabilité d'un tel ajustement. Cette étude sera conduite au cours du 1^{er} trimestre 2022.

Par ailleurs, le collège Condorcet étant accessible avec le service RésaEst, le transport à la demande peut également permettre à certains élèves de rentrer chez eux lorsqu'un professeur est absent. Pour cela, il faut effectivement réserver un véhicule au dernier moment, ce qui implique de pouvoir utiliser un smartphone. A ce stade, nous ne disposons pas d'équipement, type borne, pouvant être installé dans l'enceinte de l'établissement. Il me semble également que les conditions de maintenance et d'alimentation électrique d'un tel dispositif situé en dehors de la voie publique seraient difficilement observables.

En revanche, l'installation d'un poste informatique accessible aux élèves au sein de l'établissement et connecté au site de RésaTao, pourrait être une 1^{ère} solution à faire étudier en lien avec le collège

Concernant la zone non desservie par RésaEst, entre les arrêts « Curembourg » et « Bignon », les zones de transports à la demande ont été construites de manière à proposer une offre complémentaire au réseau régulier. Or cette zone est desservie par la ligne 7, à une fréquence de 20 minutes. Pour autant, en lien notamment avec la nécessité d'améliorer les dessertes en heures creuses, l'étude d'extension de la zone RésaEst au quartier de la Bergère sera menée au cours du 1^{er} trimestre 2022.

Enfin, l'arrêt « Bicharderies », qui jouxte le centre commercial de Fleury-les-Aubrais, est également un point de rabattement de la zone de transport à la demande. Tous les Semeyens habitant à l'intérieur de la zone RésaEst peuvent donc réserver un véhicule, depuis l'arrêt le plus proche de leur domicile, vers cette destination.

Pour mémoire, les réservations sont disponibles sur l'application mobile, par téléphone ou sur le site internet. L'application offre toute la liberté de modifier ou d'annuler soi-même ses réservations. De plus, il est possible de réserver les mêmes trajets sur plusieurs jours. Ce service est disponible de 6h à 21h du lundi au dimanche.

M. Romain ROY et les services de la Métropole restent à votre disposition pour toutes précisions complémentaires.

Vous remerciant de m'avoir alerté sur ces difficultés, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Bien cordialement



Serge GROUARD

Président d'Orléans Métropole
Maire d'Orléans